

LES CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE DU HAUT-RHIN

Antoine Fabian, *Président du CLSM de Thann et Président de la commission « santé mentale » de l'Association des Maires du Haut-Rhin*

Anelise Le Guillou, *Chargée de mission pour les Conseils locaux de santé mentale du Haut-Rhin*

Préambule

Chaque CLSM est une instance autonome, présidée par un élu local. Le bilan annuel est validé par un comité de pilotage et présenté en assemblée plénière.

Objet de l'intervention :

- Expliquer ce que sont les CLSM du Haut-Rhin, comment ils ont été mis en place, comment ils fonctionnent
- Tenter de dégager, pour l'année qui vient de s'écouler, quelques grandes lignes communes aux différents CLSM

Définition

Conseil local de santé mentale (CLSM) :

plateforme de concertation et de coordination qui rassemble, sur un territoire de proximité, tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale

*Pour une prise en compte transversale
de la santé mentale à un niveau local*

Le contexte

... national

Une initiative portée par
l'Association des Maires de France
Soutenue par des
recommandations récurrentes

... départemental

Une réflexion engagée en 2010 par
**l'Association des Maires du
Haut-Rhin**, à l'initiative du Centre
hospitalier de Rouffach

Inscription par l'ARS des CLSM
dans le Projet régional de santé
d'Alsace (PRS 2012-2016)

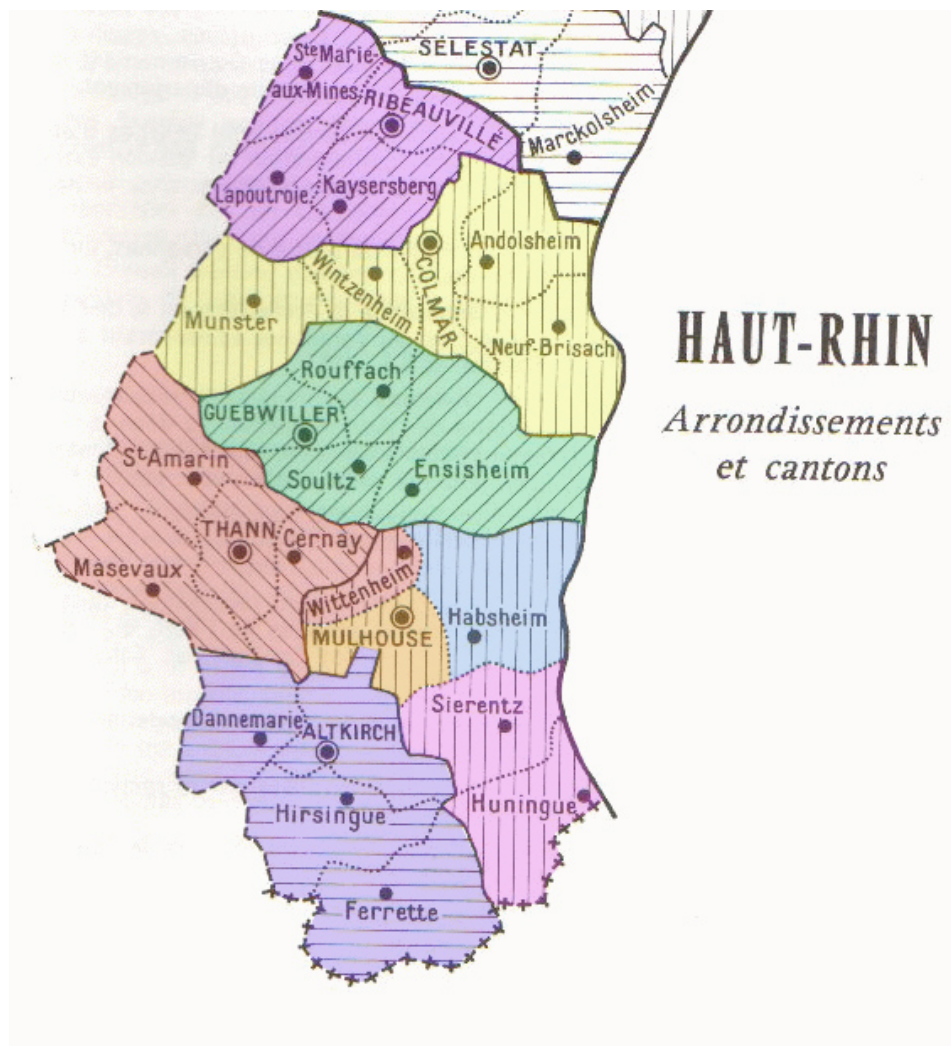
Le choix de l'organisation : 8 CLSM

Quels enjeux ?

- n'exclure aucune commune qui souhaiterait s'impliquer dans le dispositif,
- tenir compte des bassins de vie et de la sectorisation psychiatrique
- ne pas démultiplier la charge de travail des professionnels

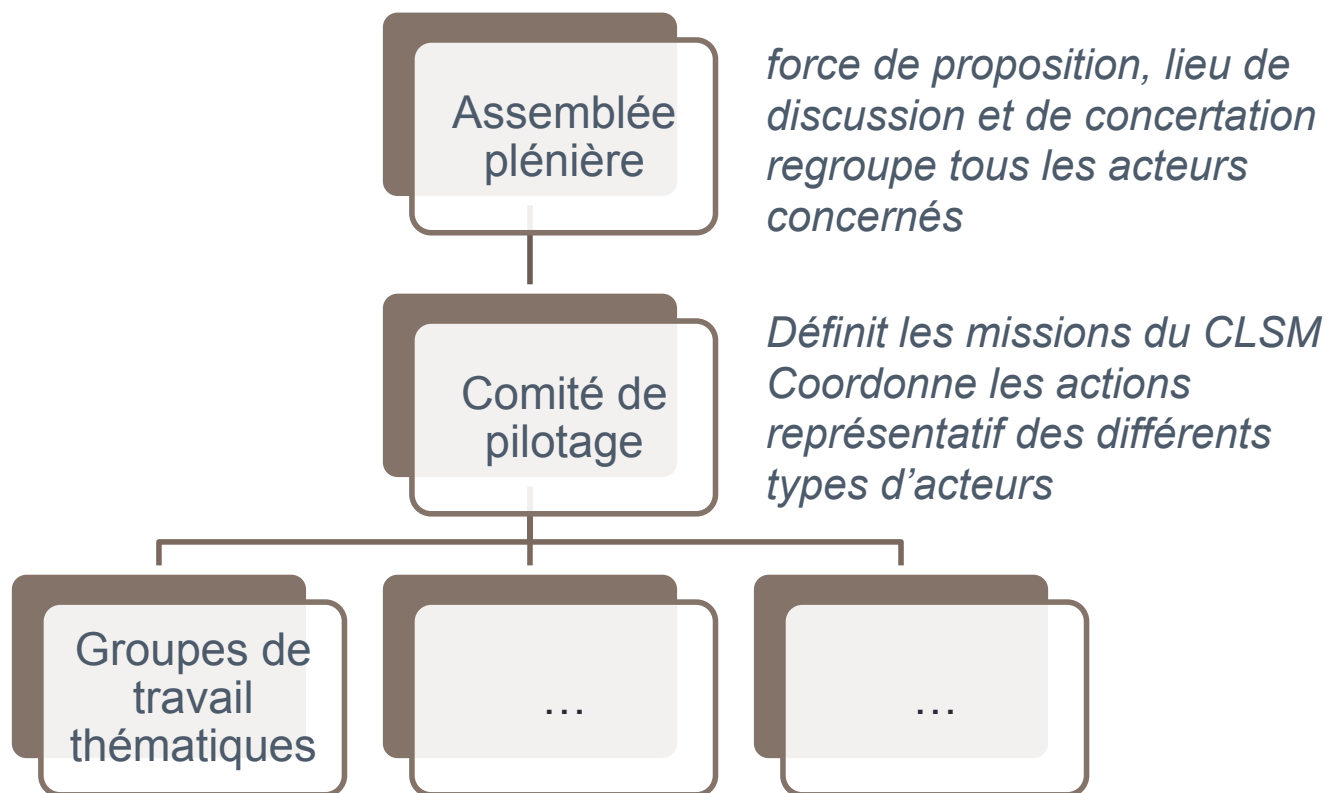
➡ un découpage basé globalement sur les arrondissements

➡ des territoires vastes au regard des CLSM (parfois plus urbains) hors Haut-Rhin.



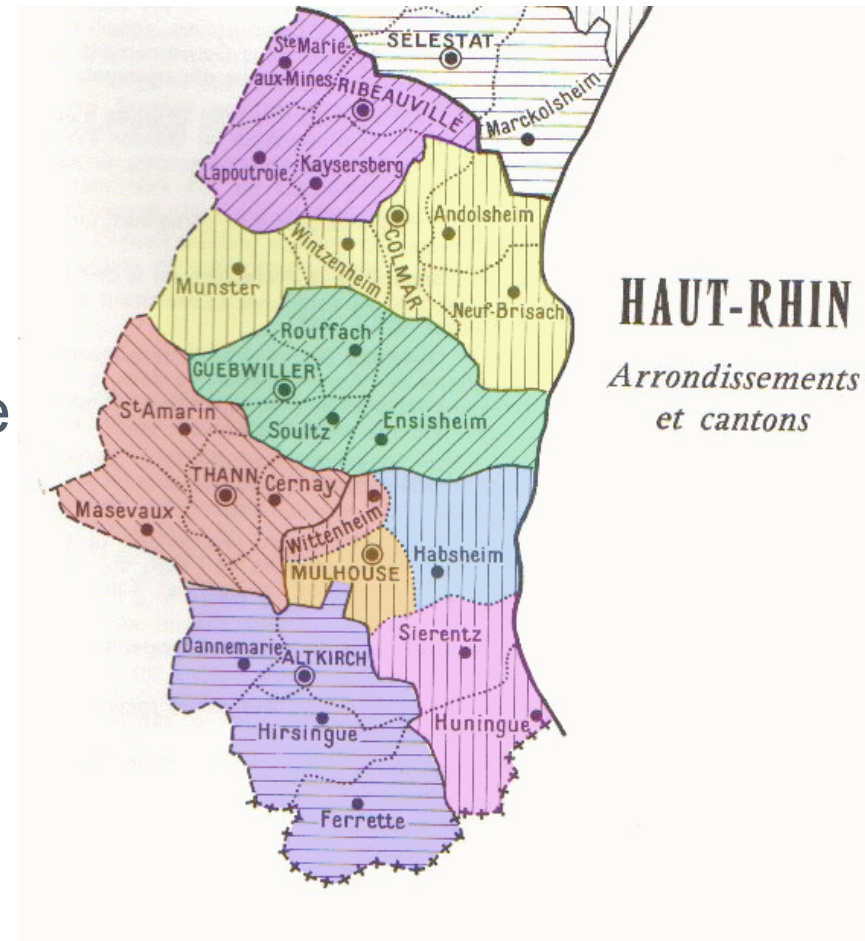
Fonctionnement

Le CLSM est présidé par un élu



Quelques chiffres

- Nombre de CLSM opérationnels : 7
- Nombre de réunions en 2013 : 52 au total, dont 34 réunions de groupes de travail
- Nombre de participants : plus de 250 personnes différentes ont participé à au moins une réunion de CLSM dans l'année 2013.



La démarche adoptée pour la mise en place

**Information
des élus
locaux**

**Les
partenaires**

**Quelles
priorités
sur le
territoire ?**

**Assemblée
constitutive**

**Comité de
pilotage**

**Constitution
des groupes
de travail**

Document-cadre

Adopté par les CLSM de Colmar, Thann, Guebwiller et Sundgau

Objectifs :

- Proposer un cadre de référence commun à toutes les parties prenantes
- Clarifier l'organisation, le mode de fonctionnement, les objectifs et les principes éthiques qui guideront les pratiques au sein du CLSM
- Outil de communication

Les thématiques retenues au vu des réponses aux questionnaires envoyés

- Accès aux soins, parcours de soins (essentiellement des publics adultes)
- Gestion des situations complexes / de crise
- Inclusion sociale / réhabilitation : Accompagnement vers le soin, logement, insertion professionnelle, vie quotidienne, culture et loisirs
- Coordination et formation des acteurs

Une consultation d'acteurs variés

- Des acteurs engagés dans tous les CLSM :
 - ✓ Elus
 - ✓ Services de psychiatrie publique (Centres hospitaliers de Colmar, Rouffach, Mulhouse, Centre médical du Roggenberg),
 - ✓ Associations d'usagers (Schizo Espoir, UNAFAM, GEM),
 - ✓ Professionnels de l'action sociale (Conseil général et CCAS),
 - ✓ Représentants du champ médico-social (Associations Croix-Marine, Sinclair, Adèle de Glaubitz, ARSEA, Papillons Blancs, Marie Pire...)
 - ✓ Gendarmes,

Une consultation d'acteurs variés

- Les autres acteurs :
 - ✓ Hôpitaux généraux et EHPAD
 - ✓ Infirmiers libéraux et médecins libéraux, psychologues libéraux
 - ✓ Justice (SPIP, DTPJJ...)
 - ✓ Police, Pompiers
 - ✓ Professionnels du logement (bailleurs sociaux, ALSA, ...)
 - ✓ Acteurs de l'insertion professionnelle (CAPEmploi, ...)
 - ✓ Associations de santé (ex : SEPIA)
 - ✓ Associations culturelles et de loisirs

Professionnels du champ de l'enfance / adolescence ?

2013, année du démarrage

- Rencontre des acteurs locaux
- Premiers échanges
- Découverte des champs d'action, des missions, mais aussi des difficultés et des limites des uns et des autres
- Élaboration progressive d'un état des lieux sur les questions qui préoccupent les acteurs

Éléments d'état des lieux constatés de manière transversale

- Être mieux informés sur les dispositifs existants
- Disposer de modes opératoires en situations de crise
- Améliorer la coordination entre les acteurs impliqués
- Bénéficier de clés de compréhension sur les pathologies,
- Lutter contre la stigmatisation, sensibiliser les différents publics aux questions de santé mentale, en vue de favoriser l'inclusion sociale
- Créer des référents de parcours pour éviter les ruptures dans les parcours de soins et de vie.

Actions mises en place

- Généralisation des dispositifs UMES (Unité mobile d'évaluation et de soins) sur l'ensemble du département,
- Mise en place en cours au Centre hospitalier de Rouffach de la fonction de « référent de parcours »



Actions mises en place

- Formation à l'attention des élus du Haut-Rhin, organisée en collaboration avec l'AMHR
- Informations à l'occasion des réunions de la Commission « santé mentale » de l'AMHR
- Formation à l'attention des forces de l'ordre (gendarmerie, police, pompiers)



Difficultés rencontrées

Passer des constats aux actions...

- Exigence élevée de mobilisation des acteurs en 2013 : risque d'essoufflement
 - Des attentes fortes, une recherche de solutions concrètes aux difficultés
 - Crainte d'un dispositif de plus, sans effet concret
 - Expression des besoins et difficultés peut aboutir à une impression d'impuissance à agir, faute de moyens ?
-
- → Enjeu 2014 : réussir la transition vers une phase plus opérationnelle

Nécessité d'un positionnement volontaire des élus et institutions au sein des comités de pilotage

Difficultés rencontrées

L'implication des élus locaux...

- Quelle implication des élus, compte tenu de l'étendue des territoires couverts par les CLSM ?
- Les élus, acteurs clés du dispositif :
 - Pour les soins sans consentement
 - Souffrance psycho-sociale, précarité, insertion sociale
 - Impulsion de changements dans des domaines variés
 - Neutralité vis-à-vis des institutions / associations
- → Enjeu 2014 : poursuivre la sensibilisation des élus locaux aux questions de santé mentale, et notamment en direction des nouveaux élus

Perspectives 2014 : *Poursuivre la dynamique engagée*

- Des instances mises en place
- Un dispositif structuré, qui dispose d'un cadre
- Des groupes de travail formés
- Un état des lieux par thématique en cours
- ... et ensuite ?



Pour chaque CLSM : Premier bilan et orientations présentés en assemblées plénières



Mise en œuvre d'actions concrètes

Merci de votre attention

- Questions ?
- Pour plus d'informations :

Anelise LE GUILLOU

03 89 78 74 26

a.leguillou@ch-rouffach.fr